

A l'occasion de la parution de
« [Représentation de la performance](#) »
in *Prospective et Stratégie*, n°6 Apors Editions, et
« [Analyse critique de l'expertise et des normes : théorie et pratique](#) »,
Editions L'Harmattan

Anne Marchais-Roubelat et Olivier Cretté
ont le plaisir de vous convier à assister à une table ronde sur
« **Expertise, norme et représentation de la performance** »
le lundi 6 juin 2016, de 18h à 19h
au Conservatoire National des Arts et Métiers,
Salle des conseils ([37.1.49](#) – accès 37, 1^{er} étage)
2 rue Conté 75003 Paris

La table ronde réunira

Yvon PESQUEUX

Professeur titulaire de la chaire de Développement des systèmes
d'organisation au Conservatoire National des Arts et Métiers

Benoît PIGÉ

Professeur des Universités en sciences de gestion
à l'Université de Franche-Comté

Olivier CHARPATEAU

Maître de conférences à l'Université Paris IX – Dauphine

Anne MARCHAIS-ROUBELAT

Maître de conférences au Conservatoire National des Arts et Métiers

Les débats seront animés par Olivier CRETTE

Expert-comptable et commissaire aux comptes

La rencontre sera suivie d'un cocktail

*Nous serions heureux de vous compter parmi nous,
et vous invitons à confirmer votre présence par retour
avant le 20 mai 2016 à l'adresse mail suivante :*

tablerondeexpertise@gmail.com

Expertise, norme et représentation de la performance

La figure de l'expert apparaît à la fois essentielle et ambiguë dans le « jeu » qui s'est engagé entre expertise et norme. L'implication personnelle de l'expert tend en effet à s'effacer au profit d'une pratique collective de l'expertise fondée sur un consensus normatif, rassurant à la fois pour les théoriciens et les praticiens, mais parfois contesté par ceux qui en sont –ou croient en être– exclus. Ainsi le contrôle des activités par l'expert procède d'une représentation rationalisante de la décision, excluant les actions hors norme ; l'efficacité de la norme et de celui qui l'applique ou la fait appliquer tend à devenir une donnée de principe, qui par définition n'est pas ou n'est plus à prouver.

L'expert se trouve donc placé au cœur d'une tension entre la modélisation par les normes liée à la généralisation des procédures, et le caractère singulier de chaque action, produisant un effet démultiplicateur des définitions et des normes, dont les effets cumulatifs et parfois anxiogènes contribuent à la critique d'un système pourtant théoriquement vertueux.

Dans ce « jeu » entre expertise et norme, le risque encouru par l'expert est de perdre la finalité éthique de son action par la bonne conscience du respect de la norme. La représentation de la performance se trouve également exposée au processus normatif, qui s'il est trop restrictif, peut potentiellement la déformer et, par voie de conséquence, modifier l'appréciation de l'expert dans son domaine de compétences.

La prise en compte tant des aspirations des parties prenantes, que de l'incidence des facteurs historiques et socioculturels associés au concept de territoires, dans l'élaboration des normes, leur mise en œuvre et le contrôle de leur application, s'avère un enjeu décisif pour leur reconnaissance, leur compréhension et leur assimilation, dans un mouvement normatif qui semble difficilement réversible.

Par votre présence à la table ronde, nous vous proposons de partager le regard croisé des participants et de vous associer à leurs réflexions sur les implications de l'expertise et des normes sur la représentation et la recherche de la performance.